



TEL: (254-2) 622395 ICAORD
(254-2) 622396 ICAODEPRD
(254-2) 622391 TECHNICAL
COOPERATION
(254-2) 622399 ADMINISTRATION

EASTERN AND SOUTHERN
AFRICAN OFFICE
UNITED NATIONS ACCOMODATION
LIMURU ROAD, GIGIRI
P.O. BOX 46294
00100 NAIROBI, KENYA

FAX: (254-2) 623028/520135/226706
SITA: NBOCAA
E-mail: icao@icao.unon.org

Réf: ES AN 4/59 - 0271

22 avril 2005

**Objet: Sixième Réunion de l'Equipe de travail (TF/6) sur le RVSM AFI
(Nairobi, 25 - 27 mai 2005)**

Suite à donner: Répondre avant le 9 mai 2005

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de convier votre Administration à la Sixième Réunion de l'Equipe de travail (TF/6) sur le RVSM AFI qui se tiendra au Bureau regional de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe du 25 au 27 mai 2005 à Nairobi, au Kenya.

Souvenez-vous, la Cinquième réunion de l'Equipe de travail (TF/5) sur le RVSM AFI s'est tenue les 15 et 16 novembre 2004 à Dakar, suivie de la réunion de coordination poursuite/ajournement (go/no go) des partenaires tenue du 17 au 19 novembre 2004. Comme les Etats n'avaient pas réagi/répondu positivement au Plan de Stratégie/Action du RVSM, il avait été décidé de reporter la mise en œuvre du RVSM au 19 janvier 2006. Il avait été aussi décidé que le consultant devrait organiser trois rencontres d'échange sur l'Analyse des risques fonctionnels (FHA) et que son rapport devrait être présenté à la Sixième Réunion de l'Equipe de travail (TF/6) pour révision et approbation.

Il avait été reconnu que les données sur l'évaluation des risques de sécurité étaient nécessaires pour la préparation des cas de sécurité. Au vue de cela, la Conclusion 5/1 a été formulée :

Conclusion 5/1: Données d'évaluation de sécurité

Que les Etats continuent de fournir à ARMA les données sur l'évaluation des risques de sécurité requises initialement sur une base mensuelle s'étendant sur une période de huit mois commençant le 1 novembre 2004.

Afin de mettre en œuvre le RVSM conformément à la date cible du 19 janvier 2006, il est envisagé le programme de réunion du RVSM suivant :

Sixième réunion de l'Equipe de travail (TF/6)	Du 25 au 27 mai 2005, Nairobi
Septième réunion de l'Equipe de travail (TF/7)	Du 5 au 8 août 2005, Dakar
Huitième réunion du Sous Groupe ATM (ATM/SG/8)	Du 10 au 12 août 2005, Dakar
Quinzième réunion d'APIRG (APIRG/15)	Septembre 2005, Nairobi
Huitième réunion des partenaires du RVSM AFI (TF/8)	Du 10 au 14 octobre 2005, Lagos

L'objectif principal de la réunion de l'Equipe de travail est de passer en revue et approuver tout le travail fait par le noyau du groupe RVSM, le Secrétariat et les activités actuelles menées par les consultants. L'ordre du jour de la Sixième réunion de l'Equipe de travail (TF/6) figure en **Appendice A** pendant que la Note d'information figure en **Appendice B**.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre participation le plus tôt possible et au plus tard le **9 mai 2005**.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération


Le Directeur Régional

Pièces jointes: Appendice A :

Ordre du jour de la Sixième réunion de l'Equipe de travail (TF/6) du RVSM AFI (TF/6)

Appendice B:

Note d'information



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**

**Sixième Réunion de l'Equipe de travail (TF/6) sur le RVSM/RNAV/RNP
(Nairobi, 25 - 27 mai 2005)**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 de l'ordre du jour

Revue et suivi de l'action des conclusions de la Cinquième réunion de l'Equipe de travail (TF/5) et de la réunion des partenaires du RVSM/RNAV/RNP AFI.

Point 2 de l'ordre du jour

Revue des activités relatives à l'évaluation des risques de sécurité du RVSM AFI.

- (i) Revue des rapports de l'Analyse des risques fonctionnels fait par les consultants ALTRAN.
- (ii) Revue des progrès enregistrés dans l'évaluation des risques de collision par les consultants NLR.
- (iii) Revue des progrès enregistrés dans le cas de sécurité avant la mise en œuvre
- (iv) (PISC).
- (v) Revue du rapport de l'Agence de surveillance régionale AFI.
- (vi) Situation de préparation des Etats RVSM.

Point 3 de l'ordre du jour

Revue du projet final de proposition d'amendement aux Procédures complémentaires régionales – Doc.7030/4 Région Afrique Océan indien (Série No. ESAF-S 04/1 – AFI RAC/1).

Point 4 de l'ordre du jour

Revue et mise à jour du Plan Stratégie/Action du RVSM AFI.

Point 5 de l'ordre du jour

Divers



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**

BULLETIN D'INFORMATION GÉNÉRALE

1. Lieu de la Réunion/Séminaire

1.1 La réunion/séminaire se tiendra dans la salle de conférences du Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe (ESAF) à Nairobi. Le Bureau régional ESAF est situé dans le Complexe des Nations Unies au Block I. Les horaires du Bureau régional sont de 0800 à 1630. L'adresse postale, télécopie, numéros de téléphone et l'adresse électronique du Bureau régional ESAF sont les suivants :

OACI, Bureau régional OACI, Afrique orientale et australe,
Complexe des Nations-Unies, Limuru Road, Gigiri,
B.P. 46294 00100 GPO-Nairobi, Kenya
Téléphone : 254-20-622395/622396/622399/622400
Télécopie : 254-20-621092/623028
Adresse électronique : icao@icao.unon.org

1.2 Inscription

L'inscription des participants se fera de 0830 heures à 0930 heures.

2. Hôtels

2.1 Les participants sont priés de faire eux-mêmes les réservations d'hôtel. Une liste des hôtels recommandés est ci-jointe. Les participants devraient signaler qu'ils vont participer à une réunion de l'OACI au moment de faire leur réservation.

3. Transport aller/retour au Bureau régional OACI ESAF

3.1 Le transport au Bureau ESAF sera assuré à tous les participants. Le bus partira chaque jour à 08:00 heures de l'Hôtel SixEighty pour Gigiri. Il est entendu que les délégués résidant dans les autres hôtels se rendront au SixEighty.

4. Transport

4.1 L'Aéroport International Jomo Kenyatta est situé à 16 kilomètres (20 minutes de route en voiture) du centre de la ville. Les taxis sont à tout moment disponibles. Le prix de transport en taxi, de l'aéroport au centre ville est approximativement de 1400 KShs. Il est toutefois conseillé de se mettre d'accord sur le prix de la course avant de prendre le taxi. La

société étatique des taxis, Kenatco, fixe légalement le prix de la course au kilomètre. Le prix demandé pour d'autres taxis est variable et il serait difficile de vous assurer du prix exact de la course étant donné qu'ils échappent au contrôle de la municipalité. Il est donc sage de s'assurer que le taxi appartient à une compagnie de bonne réputation.

4.2 Le transport public n'est pas réellement disponible et ne doit sûrement pas être utilisé aux heures de pointe étant donné qu'il est sollicité au-delà de sa capacité

5. Climat

5.1 Le climat est relativement supportable durant toute l'année.

6. Visas

6.1 Les visas d'entrée au Kenya ne sont pas exigés des ressortissants de certains pays. Il est donc conseillé aux participants de s'assurer s'ils sont dispensés ou non des dispositions relatives aux visas d'entrée au Kenya.

6.2 Vous pourrez obtenir les visas d'entrée dans l'Ambassade du Kenya ou, pour les pays où il n'y a pas de Représentation Diplomatique du Kenya, au Haut Commissariat ou Consulat Britannique.

7. Santé

7.1 Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire. Les visiteurs de passage au Kenya en provenance des zones infectées de choléra doivent se munir de certificats de vaccination valides.

8. Taxes d'aéroport

8.1 Les passagers qui partent de Nairobi doivent payer la taxe d'aéroport s'élevant à 40 \$ des Etats Unis, si ce montant n'est pas déjà inclus dans le coût du billet d'avion.

9. Sécurité

9.1 Le nombre d'actes criminels s'accroît à Nairobi. Par conséquent, il faut prendre des précautions pour ne pas faire face à des situations désagréables pouvant quelquefois se traduire en blessures de l'individu. Les conseils suivants vous sont prodigués pour vous aider à éviter de devenir victime d'actes criminels et à veiller à ce que votre séjour au Kenya soit sain et sauf.

9.2 Les agressions dans la rue ne se limitent pas aux attaques de nuit, mais elles peuvent se produire n'importe quand, n'importe où, au cours de la journée. Pour éviter d'être une cible facile, il vous est conseillé de prendre les précautions suivantes :

- a) N'emportez pas ou n'exposez pas de grandes sommes d'argent lorsque vous faites des achats et ne portez pas de bijoux quand vous marchez dans la rue.
- b) Ne parlez pas aux personnes étrangères dans la rue ; montrez-vous simplement sûr de vous-même et agissez comme si vous saviez où aller.
- c) Soyez avisés une fois que vous êtes approchés ou arrêtés, quelle que soit la raison, par un jeune homme ou un groupe de jeunes, car, en général, il s'agit de grands pickpockets.
- d) En aucun cas, ne marchez pas la nuit dans les rues de Nairobi. Même pour de petites distances, prenez un taxi. Ne montez pas à bord de n'importe quelle voiture qui offre les services de taxi. Limitez-vous aux taxis accrédités de Kenatco (Tél. 225123, 221561, 338611 et 822356) et aux « London Taxis » disponibles dans le centre-ville.
- e) Si vous êtes confrontés à un acte criminel, la meilleure réaction est de céder calmement à l'agresseur. D'après l'expérience des incidents antérieurs, la personne qui ne réagit pas violemment s'en tire normalement indemne.

10. Taux de change

10.1 Le taux de change du shilling Kenyan est fixé par l'échange entre Banques et varie quotidiennement. En général, le taux de change moyen d'un (1) Dollar des Etats-Unis sera approximativement de 80 Kshs.

11. Monnaie

11.1 L'unité monétaire de base est le shilling Kenyan qui est divisé en 100 centimes (cents). Il s'agit des pièces de monnaie en cuivre de 5 cents et 10 cents et des pièces de nickel de 50 cents, 1 shilling et 5, 10 et 20 shillings. Les billets portent les valeurs de 50, 100, 200, 500 et 1000 shillings.

11.2 Il existe une succursale de banque au Complexe des Nations Unies de Gigiri.

Liste de quelques Hotels recommandés de la ville de Nairobi

HOTEL	RATES /TARIF US \$	ADDRESS	TELEFAX NO.	TELEPHONE	Email
Intercontinental Hotel	Superior Rm. 85.00+28% (SO) 105.00+28% (DO)	Cr. City Hall Way, Uhuru Highway	254-20- 32000030/ 32000036	254-20- 261000/32000000/ 32000210	nairobi@interconti.com
Holiday Inn	90.00 (SBB) incl. 115.00 (DBB)	Cor. Parklands Road and Mpaka Lane	254-20-748823	254-20-740920/1 740906	Mayfair@africaonline.co.ke
Six Eighty Hotel	30.00 (SO) incl. 65.00 (BO) incl.	Cr. Muindi Mbingu Street/Kenyatta Avenue	254-20-332908	254-20-332680	
The Stanley Hotel	95.00 Deluxe Room (Single or Double (BO)) 140.00 Club Room (Single or Double)	Cr. Kenyatta Avenue/Kimathi Street	254-20-229388	254-20-228830	reservations@thestanley.sar ova.co.ke
			Reserv. 254-20-715566	Reserv. 254-20-713333	
Hilton Hotel	85.00 (SBB) incl. 105.00 (DBB) incl.	Mama Ngina Street	254-20-250099 or 226477	254-20-25000	Hilton@africaonline.co.ke
Nairobi Safari Club	95.00 (SUO) 105.00 (DUO)	University Way/Koinange Street	254-20-331201	254-20-251333	nsclub@africaonline.co.ke
Meridian Court Hotel	41.00 (SO) 55.00 (DO)	Murang'a Road, off Moi Avenue	254-20-333658	254-20-333916	
Landmark Hotel	98.00 (SBB) 117.00 (DBB)	Chiromo Road, Westlands	448977	254-20-448713/7	Reservations@sarova.co.ke
Grand Regency	85.00 (SB) + 28% taxes 95.00 (DBB)	Loita Street	254-20-217120	254-20-228820	
Ambassador Hotel	45.00(SB) 60.00(DB)	Moi Avenue	254-20-336860	254-20-336809	

DB = Double, Bed & Breakfast; SBB = Single, Bed and Breakfast, SO, DO= Bed only.
SUO = Suite, Bed only

Ces tarifs peuvent changer sans préavis

***Remarque: L'ors de la réservation de chambre, les délégués sont priés de préciser qu'ils participent à une réunion OACI afin de pouvoir bénéficier de tarifs spéciaux accordés à l'OACI.**
